

Présentation du Blog de RSSB Jean-Bernard Chauvin

13/05/2014



Le fonctionnement du Blog :

- Le blog est un site internet spécial qui autorise chacun des membres reconnus contributeurs à publier facilement des messages (à la manière de l'écriture d'un message email) destinés à chacun des autres membres.
- un message peut comporter :
 - **a**du texte,
 - des photos (pouvant être regroupées en Albums),
 - des liens vers d'autres adresses internet diverses,
 - des clips videos moyennant certaines conditions assez restrictives (en pratique il s'agit de liens vers des documents videos déjà publiés sur les sites spécialisés Youtube ou Dailymotion).
- en outre, chaque contributeur peut apporter des commentaires associés aux messages déjà publiés.



Les divers rôles possibles :

Administrateur

- **■**Tous les droits de création, modification, suppression y compris du blog entier,
- Attribution des rôles des autres participants par invitation via l'email de chacun,
- Pour information, le créateur est automatiquement un administrateur.

Contributeur

Possibilité de création d'articles (texte et/ou photographies) sur l'ensemble du blog, y compris des commentaires sur des articles existants

Lecteur

- Rôle purement passif de consultation
- Choix fondamental : l'accès du blog est strictement réservé aux membres de RSSB, qui se connectent à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe individuels.



Un seul Blog pour l'ensemble de RSSB :

- Autant de « catégories » que d'activités sportives, plus une catégorie générale destinée aux informations communes à l'ensemble des membres
- Rôles attribués :
 - Administrateurs: le responsable du blog et un ou deux assesseurs; en phase de démarrage les animateurs d'activités sportives pourront être administrateurs afin de pouvoir « inviter » les nouveaux membres (effet d'essaimage)
 - Contributeurs: I 'ensemble des membres du blog
 - **Pas de simples Lecteurs.**
- Avantages :
 - articles triés par catégorie et accès direct à une catégorie sur le menu,
 - administration des droits à moindre frais,
 - conserve « l' unité d'ensemble » de RSSB.
- Inconvénients :
 - ne différencie pas les activités sportives en terme de droits,
 - **©** corollaire: risque de « pollution » par excès de liberté. Est-ce grave ?



Comment s'inscrire sur le Blog RSSB?

- Conséquence de notre choix d'avoir un Blog privé d'accès réservé aux membres de RSSB, n'importe qui ne peut pas devenir membre du Blog; il faut être « invité » par l'un des administrateurs.
- Pour faire « acte de candidature » , écrire un email à votre animateur d'activité sportive préféré, qui aura le pouvoir de vous « inviter ».
- La suite de l'inscription est détaillée dans le document d'inscription publié sur le site.
- Les autres documents publiés concernent la vie courante du Blog:
 - **a**connexion
 - message
 - **a**commentaire.